



ANAEL TT et RS
Participation de l'employeur à une
mutuelle individuelle

Versement santé

Copyright © 2025 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : ANAEL TT et RS 1.1

Date de publication : 19 février 2025

Code du document :

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Principe	7
Chapitre 2 Paramétrage.....	8
Chapitre 3 Catégories.....	14
Chapitre 4 Interface comptable	15
Chapitre 5 DSN.....	16

À propos de ce manuel

Paramétrage à effectuer dans le cadre d'une participation de l'employeur à la mutuelle individuelle de l'intérimaire.

Avant d'effectuer la mise en place de ce paramétrage, nous vous invitons à lire attentivement cette documentation.

Le paramétrage ci-dessous est une possibilité parmi d'autres.

Selon vos particularités, il est sûrement possible d'établir d'autres paramétrages.

Pour de plus amples renseignements ou pour une aide au paramétrage, nous vous invitons à contacter votre directeur de projet, votre consultant ou encore votre point de contact Services pour convenir ensemble du mode d'intervention le plus approprié.

Pour plus de détail se reporter sur le site <https://www.interimairesante.fr/aides-financieres/versement-sante/#:~:text=Qu'est%2Dce%20que%20le,ou%20%C3%A0%20temps%20tr%C3%A8s%20partiel>

Remarque : les captures d'écran qui sont reproduites dans cette documentation sont fournies uniquement à titre d'illustration pour contribuer à la compréhension du lecteur. Elles ne doivent pas être comprises comme un engagement contractuel de la part d'Infor de développer, livrer ou commercialiser de tels écrans. Infor se réserve le droit de modifier ces écrans à tout moment sans une quelconque obligation de notification ni de mise à jour des captures d'écran figurant dans la présente documentation.

Public concerné

Les utilisateurs confirmés d'Anael Travail Temporaire.

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version dans *Documentation Central*. Pour accéder à la documentation, suivez l'URL <https://docs.infor.com/fr-fr/products>.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce site afin de disposer des dernières versions de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Principe

L'intérimaire est dispensé de mutuelle donc la rubrique de contribution sera déclenchée dans la paie.

La rubrique de versement santé sera soumise à CSG, forfait social et soumise à impôt.

Le taux de la rubrique est actuellement fixé à 0.095 € / heure travaillée pour 2025, il appartient au lecteur de vérifier cette information avant de procéder à sa mise en œuvre.

Chapitre 2 Paramétrage

Dans l'onglet installation, dans le menu « Tables Fonctionnelles », lancer l'option « Rubriques paie/facture », Sélecteur « Rubriques non imposables »

Cliquer sur « + »

RUBRIQUE		Identité			
Valider...(Enter)	Code de la rubrique	973	CUMUL VERSEMENT SANTE	Libellé court	CU.PREV
	Statut de la rubrique	G	Gain	Libellé variable (.O)	<input type="checkbox"/>
	Proposition auto de la base	<input type="checkbox"/>		Droit si > ou = à	<input type="text"/>
	Rubrique associée	<input type="text"/>			
	Norme Acooss rattachée	<input type="text"/>		Impr./bul_fact (.O)	ci dessous
	Règle de gestion	<input type="text"/>		Base <input type="checkbox"/>	Taux <input type="checkbox"/>
				Mont <input type="checkbox"/>	
Contrôles					
	Qte mini autorisée (P et F)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Blocage, Qté maximum (P et F)	<input type="text"/>
	Taux mini autorisé (P et F)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Blocage, Tx maximum (P et F)	<input type="text"/>
Autorisations					
	Autorisé module paie (.O)	<input type="checkbox"/>		Autorisé module facture (.O)	<input type="checkbox"/>
	Autorisé ds contrat (.O)	<input type="checkbox"/>		Autorisé ds rel. heures (.O)	<input type="checkbox"/>
	Intégré dans sal. référ (.O)	<input type="checkbox"/>		Autorisé sur site (.O)	<input type="checkbox"/>
	Rubrique en % (.O)	<input type="checkbox"/>			
	Rubrique cumul (.O,Z)	<input type="checkbox"/>		Si O, saisie autorisée (.N)	<input type="checkbox"/>
Calculs					
	Recup cumul base rubr.	<input type="text"/>		Taux revalo	<input type="text"/>
Sortir.....(F3)	% autre taux <input type="checkbox"/>	rubrique	<input type="text"/>	% du taux	<input type="text"/>

Valider

973 CUMUL VERSEMENT SANTE	
ATTENTION : Tant que la touche "OK" n'a pas été validée, aucun élément n'aura été actualisé.	
ACCUMULE :	Rubr. P F Libelle B/M
Valider...(Enter)	<input type="text"/>
Ajouter.....(F6)	<input type="text"/>

Valider

Dans l'onglet installation, dans le menu « Tables Fonctionnelles », lancer l'option « Rubriques paie/facture », Sélecteur « Rubriques imposables »

Cliquer sur « + »

Choisir un code rubrique qui s'imprimera de préférence après l'indemnité de congés payés.

Exemple :

Paramétrage pour une rubrique uniquement payée

Saisir le taux à payer qui sera proposé dans le financier du contrat.

Valider

405 Versement santé					
ATTENTION : Tant que la touche "OK" n'a pas été validée, aucun élément n'aura été actualisé.					
ACCUMULE :	Rubr.	P	F	Libelle	B/M
Ok Valider...(Enter)	973	O		CUMUL VERSEMENT SANTE	M Montant
+ Ajouter.....(F6)	984	O		NET Imposable	M Montant
	998	O		NET A PAYER	M Montant

Si vous souhaitez facturer la rubrique à un taux fixe vous pouvez effectuer le paramétrage suivant :

RUBRIQUE

Identité

Code de la rubrique: 406 VERSEMENT SANTE Libellé court: MUT

Statut de la rubrique: G Gain Libellé variable (.0)

Proposition auto de la base: H Total des heures Droit si > ou = à

Rubrique associée

Norme Acooss rattachée

Règle de gestion

Impr./bul_fact (.0) ci dessous

Base 0 Taux 0 Mont 0 GIB

Contrôles

Qte mini autorisée (P et F) Blocage, Qté maximum (P et F)

Taux mini autorisé (P et F) 0,09 0,19 Blocage, Tx maximum (P et F) 0 0,09 0,19

Autorisations

Autorisé module paie (.0) Autorisé module facture (.0)

Autorisé ds contrat (.0) Autorisé ds rel. heures (.0)

Intégré dans sal. référ (.0) Autorisé sur site (.0)

Rubrique en % (.0)

Rubrique cumul (.0,Z) Si 0, saisie autorisée (.N)

Calculs

Recup cumul base rubr. Taux revalo

% autre taux rubrique % du taux

Valider

406 Versement santé

ATTENTION : Tant que la touche "OK" n'a pas été validée, aucun élément n'aura été actualisé.

ACCUMULE :

Rub.	P	F	Libelle	B/M	
973	O		CUMUL VERSEMENT SANTE	M	Montant
984	O		NET Imposable	M	Montant
998	O		NET A PAYER	M	Montant
928	O		Total hors taxes	M	Montant

Valider

Attention : aucun coefficient ne sera appliqué

Dans l'onglet installation, dans le menu « Tables Fonctionnelles », lancer l'option « Rubriques paie/facture », Sélecteur « Rubriques de charges »

Cliquer sur « + »

CHARGES		Identité	
Valider...(Enter)	Code de la rubrique	C73	FORFAIT SOCIAL/Vst santé
	Statut de la rubrique	R	Retenue
	Impr./bul_fact (.O) Base	0	Taux 0 Montant 0
	Organisme de rattachement	URS	URSSAF
	Soumis à tantième (.N, M)		M = non soumis à tantième, mais génération uniquement si tantième > 0
	Rubrique "Brut de base"	973	CUMUL VERSEMENT SANTE
	Règle de gestion		Ordre calcul
Autorisations			
<input type="checkbox"/>			
Méthode de calcul			
Méthode de calcul de la base de cotisation (B = BRUT, F = FORFAIT)			B
Cotisation sur BRUT			
Taux abattement sur brut		<input type="text"/>	
Calcul de la tranche		<input type="text"/>	
à la tranche		<input type="text"/>	
Taux part employée		Taux part patronale	8,000
Cotisation au FORFAIT			
Sortir.....(F3)	Forfait part employée	<input type="text"/>	Forfait part patronale <input type="text"/>

Valider

C73 FORFAIT SOCIAL/Vst santé	
ATTENTION : Tant que la touche "OK" n'a pas été validée, aucun élément n'aura été actualisé.	
ACCUMULE :	
Valider...(Enter)	Rubr. P F Libelle B/M
Ajouter.....(F6)	982 0 Cotisations déduites M Montant

Valider

Paramétrage

CHARGES

Identité

Ok Valider...(Enter) Code de la rubrique D93 CSG DEDUCTIBLE/Vst Santé Libellé court CSG.DED

Statut de la rubrique R Retenue

Impr./bul_fact (.O) Base 0 Taux 0 Montant 0

Organisme de rattachement URS URSSAF

Soumis à tantième (.N, M) M = non soumis à tantième, mais génération uniquement si tantième > 0

Rubrique "Brut de base" 973 CUMUL VERSEMENT SANTE Ordre calcul D80

Règle de gestion

Autorisations

Méthode de calcul

Méthode de calcul de la base de cotisation (B = BRUT, F = FORFAIT) B

Cotisation sur BRUT

Taux abattement sur brut

Calcul de la tranche à la tranche

Taux part employée 5,100 Taux part patronale

Cotisation au FORFAIT

Sortir.....(F3) Forfait part employée Forfait part patronale

Valider

D93 CSG DEDUCTIBLE/Vst Santé

ATTENTION : Tant que la touche "OK" n'a pas été validée, aucun élément n'aura été actualisé.

ACCUMULE :

Rubr.	P	F	Libelle	B/M
982	O		Cotisations déduites	M Montant

Ajouter.....(F6)

Valider

CHARGES Identité

Ok Valider...(Enter) Code de la rubrique D94 CSG/RDS Non Déd/Vst Santé Libellé court CSG.NDD

Statut de la rubrique R Retenue

Impr./bul_fact (,O) Base 0 Taux 0 Montant 0

Organisme de rattachement URS URSSAF

Soumis à tantième (,N, M) M = non soumis à tantième, mais génération uniquement si tantième > 0

Rubrique "Brut de base" 973 CUMUL VERSEMENT SANTE Ordre calcul D80

Règle de gestion

Autorisations

Méthode de calcul

Méthode de calcul de la base de cotisation (B = BRUT, F = FORFAIT) B

Cotisation sur BRUT

Taux abattement sur brut

Calcul de la tranche à la tranche

Taux part employée 2,900 Taux part patronale

Cotisation au FORFAIT

Forfait part employée Forfait part patronale

Sortir.....(F3)

Valider

D94 CSG/RDS Non Déd/Vst Santé

ATTENTION : Tant que la touche "OK" n'a pas été validée, aucun élément n'aura été actualisé.

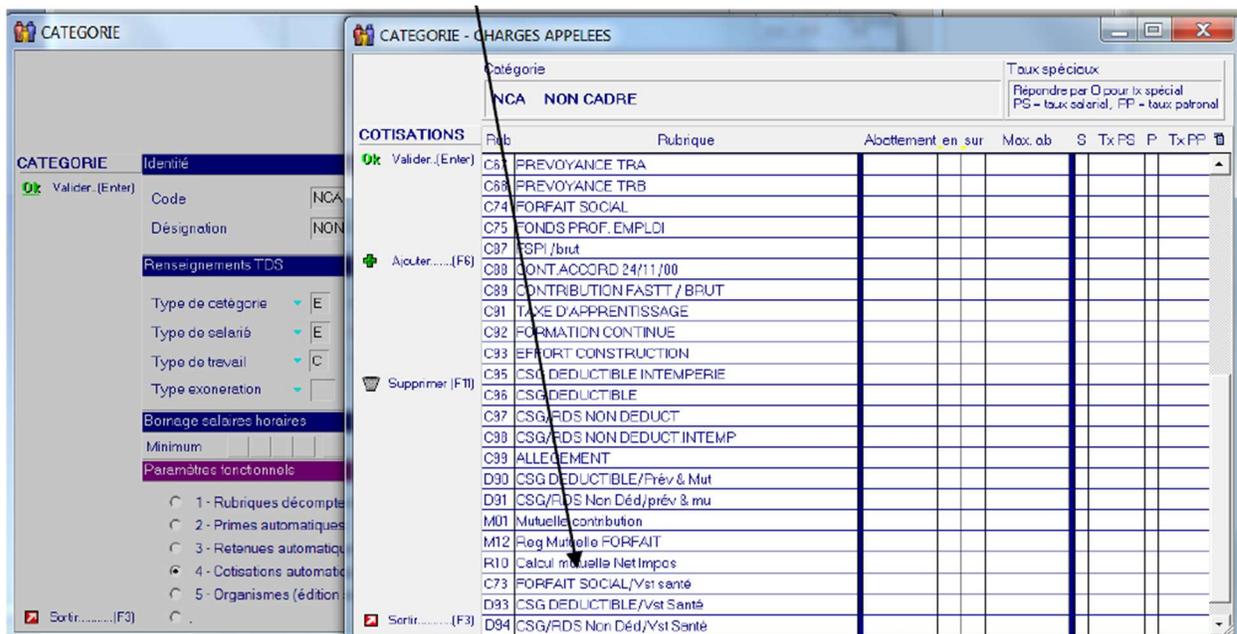
ACCUMULE :

Rub.	P	F	Libelle	B/M
986	O		C.S.G	M Montant

Valider

Chapitre 3 Catégories

Dans l'onglet installation, dans le menu « Tables Fonctionnelles », lancer l'option « Catégories Employés », sélectionner « Cotisations automatiques » afin d'ajouter dans les catégories les nouvelles rubriques de cotisations (C73, D93 et D94).



Valider

Modifier toutes les catégories concernées

Chapitre 4 Interface comptable

Dans l'onglet installation, dans le menu « Tables Fonctionnelles », lancer l'option « Interface comptable», sélectionner « OD de paie » afin d'ajouter les nouvelles rubriques de versement santé (405) et de cotisations (C73, D93 et D94).

Chapitre 5 DSN

Penser à ajouter les nouvelles rubriques de CSG/RDS dans les structures de DSN dédiées.